

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2**

Engagement n° 2 (demandé par l'AHQ-ARQ)

Comment expliquer que la tendance baisse de 0,3 plutôt que de 0,1 par l'inclusion de la seule année 2013, et ce, considérant que la différence de 4 degrés a été divisée sur environ 43 ans. Voir la figure 13.1 de la DDR numéro 4, HQD-9, Document 1, page 19.

Réponse à l'engagement n° 2 :

1 L'impact de -0,1 °C estimé par l'intervenant à la suite de l'ajout de l'année 2013 est
2 basé sur une *moyenne* de l'écart de -4 °C sur 43 ans. Or, cette approche ne
3 correspond pas à la méthodologie décrite à la réponse 13.1 de la pièce HQD-9,
4 document 1. À terme, l'écart entre la *droite de tendance* obtenue sur la période
5 1971-2012 et celle obtenue sur la période 1971-2013 est bien de -0,3 °C.